



1984-2024

**40 ANS AU SERVICE
DE LA SÉCURITÉ
ET SANTÉ AU TRAVAIL**



SOMMAIRE

Message du président..... 3

15 juin 1984..... 4

1985 - 2000 5

2000 - 2010 6

2010 - 2020 7

Depuis 2020 7

La SSST en 2024 8 - 9

Repères 10

L'avenir 11

IMPRESSUM

Edition : Société suisse de sécurité au travail

Rédaction : Pierre-Alain Rattaz

Photos : Samuel Devantery (pages 4 et 6)

Graphisme et mise en page : Chloé Petermann

Impression : media f

Avril 2024

36 membres participèrent à la première assemblée générale de la SSST du 25 mars 1986, dans une salle de l'aéroport de Zurich Kloten.

accepté par l'AG
séque de M. Escher

SCHWEIZERISCHE GESELLSCHAFT FUER ARBEITSSICHERHEIT (SGA)

SCHWEIZERISCHE GESELLSCHAFT FUER ARBEITSSICHERHEIT (SGA)
SOCIETE SUISSE DE LA SECURITE AU TRAVAIL (SST)

Generalversammlung vom 25.03.1986, Flughafen Kloten

PRÄSENZLISTE

Nr.	Name, Vorname	Firma	Adresse
1	Wächter Arthur	Sulzer AG	Winterthur
2	Adam Eric	Hoffmann-La Roche	Basel
3	Burkhard Richard	Contraves AG	Zürich
4	Plass Roland	SSA	Zürich
5	Gulter Peter	ESSO	Zürich
6	Schaffner Hans	ESSO	Zürich
7	Pöhlner Gust	Fellai	Zürich
8	Polazzi Hermann	Salzer-Endschler	Kloten
9	Vincentini Carol	914 Ginzler	1025 Zollikon
10	Lehmann Emil	Neurologisches	6032 Emmen
11	Fred Herz	Aut. für TK	894 Muri
12	Dula Gigi	KIST	4400 Lucerne
13	Köhler Emil	Upfänger	8002 Luzern
14	Balmes Ernst	Privat	4019 Basel
15	Herrig Paul	Walden	7008 Zürich
16	Binder Hub	"	6070 Solothurn
17	Haj Hans	MEINER	1000 Luzern
18	Ullmann Josef	Th. Sp. O. A.	8000 Zürich
19	Frei Rudolf	Heller AG	8000 Zürich
20	Pallier Charles	Leica	3000 Bern
21	Wunderlin J.	Victor AG	8400 Winterthur

SCHWEIZERISCHE GESELLSCHAFT FUER ARBEITSSICHERHEIT (SGA)
SOCIETE SUISSE DE LA SECURITE AU TRAVAIL (SST)

Generalversammlung vom 25.03.1986, Flughafen Kloten

PRÄSENZLISTE

MESSAGE DU PRÉSIDENT

40 ANS ET DES DÉFIS QUI NE MANQUENT PAS !

Le 15 juin 1984, dans une salle du terminal B de l'aéroport de Zurich, une poignée de miliciens créaient la Société suisse de sécurité au travail (SSST) avec une double ambition: promouvoir la sécurité et la protection de la santé au travail et favoriser l'échange de connaissances et d'expérience entre les membres.

Il convient de rendre hommage à ces pionniers, dont la vision et l'engagement indéfectible ont ouvert une voie qui nous guide encore aujourd'hui. Leur volonté de créer une organisation réunissant les professionnels de la sécurité au travail a été le catalyseur de changements significatifs dans la manière dont notre société envisage la protection de ses travailleurs.

« Les spécialistes sécurité contribuent à la diffusion d'une véritable culture de la prévention dans la société. »

40 ans plus tard, que de chemin parcouru ! Grâce à l'ancrage de ses membres sur le terrain, notre association a démontré sa capacité à accompagner les profonds bouleversements du monde du travail. Les spécialistes MSST jouent un rôle clé dans la diffusion des campagnes de prévention et leur mise en œuvre dans les entreprises.

La mise en place d'une formation continue de qualité a sans nul doute participé à l'importante diminution des accidents professionnels en Suisse. Elle a également contribué à la diffusion d'une véritable culture de la prévention, non seulement au sein des entreprises mais également auprès de la population, grâce aux activités de milice de ses experts. Il est important que leur rôle soit mieux reconnu et la SSST ne relâchera pas ses efforts dans ce sens.

Le système de milice fait partie de l'ADN de la Suisse et a incontestablement contribué à sa prospérité. Il constitue un acquis inestimable qu'il convient de préserver, au moment où il est toujours plus difficile de trouver des personnes qui acceptent de faire partie de comités ou de rejoindre un exécutif communal. Dans ce contexte, les entreprises jouent un rôle essentiel, en offrant par exemple des conditions de travail flexibles aux collaborateurs qui souhaitent s'engager. Cette préoccupation, la SSST est très heureuse de la partager avec les trente cosignataires de la Déclaration de soutien au système de milice, lancée en 2023 par la SSST et suissepro.

« S'inspirer de la vision de nos fondateurs pour continuer à écrire notre histoire ! »

Aujourd'hui, le temps est celui de la célébration du 40^e anniversaire de notre chère association, qui est devenue, au fil des ans, un acteur clé dans le paysage de la sécurité au travail et de la protection de la santé en Suisse. Que tous ses membres, partenaires et amis soient ici remerciés de leurs soutien et fidélité.

Avec nos cordiales salutations

Christian Wyssmüller
Président de la SSST



15 JUIN 1984

SI VOUS AVEZ MANQUÉ LE DÉBUT...

Dans les années 1980, la Suisse commence à prendre conscience de la nécessité de promouvoir la santé et d'assurer une meilleure protection des travailleurs contre les accidents professionnels. Le 1^{er} janvier 1984, l'entrée en vigueur simultanée de la Loi sur l'assurance-accidents (LAA) et de l'Ordonnance sur la prévention des accidents (OPA) rend obligatoire pour les employeurs le recours à des spécialistes de la sécurité pour assurer la santé et la protection des travailleurs.

En ce temps-là, la formation à la sécurité au travail est encore lacunaire en Suisse et c'est à l'étranger qu'il faut aller se former. Il existe bien une sorte de groupement informel réunissant une poignée de spécialistes de la sécurité, issus de grandes entreprises industrielles, qui se retrouvent pour échanger sur leurs pratiques.

De son côté, la SUVA, par l'intermédiaire du Dr Bruno Marti,

directeur du Département de prévention des accidents, verrait d'un bon œil la création d'une association de professionnels de la sécurité au travail. Son appel du pied est bien reçu, notamment de la part de son ami Leander Escher, ingénieur sécurité chez Alusuisse qui, à son tour, saura convaincre d'autres membres du groupement. Un groupe de travail décide de fonder la « Société suisse de sécurité au travail » et convie une cinquantaine de spécialistes de la sécurité à une assemblée constitutive qui réunira 17 personnes.

Le 15 juin 1984, dans une salle du terminal B l'aéroport de Zurich, la Société suisse de sécurité au travail (SSST) est officiellement créée avec trois principales missions : **promouvoir la sécurité au travail, favoriser les échanges d'idées entre ses membres et soutenir des programmes de formation.**



Ils ont écrit quelques-unes des plus belles pages de la SSST : (de g. à dr.) Leander Escher, premier vice-président dès 1984, Dr Giorgio Brighenti, président entre 2000 et 2006, et Christian Wyssmüller, président actuel.

1985-2000

TRACER LA VOIE ET FAIRE ENTENDRE SA VOIX

Dotée de statuts et d'un comité de sept personnes, présidé par Adolf Wachter, la SSST se met au travail et, afin de répondre aux souhaits de ses membres, met sur pied dès 1985 ses premiers cours d'introduction à la technique de sécurité, d'abord en Suisse alémanique, puis en Suisse romande. A cette époque, la formation à la sécurité au travail est à ses balbutiements en Suisse et seule la CNA, - qui deviendra la SUVA - propose une formation de chargé de sécurité non certifiante de deux fois trois jours.

La SSST organise également des journées de formation sur des thèmes spécifiques comme le mesurage des toxiques ou la protection de la peau. A cette époque, les mesures de protection des travailleurs sont encore souvent perçues comme une contrainte par les employeurs et les travailleurs. Un important travail de sensibilisation reste à accomplir pour faire évoluer les mentalités. En 1989, un colloque est organisé sur les « principaux obstacles qui entravent l'accomplissement des tâches du chargé de sécurité ». La SSST s'associe également à plusieurs campagnes de prévention et d'ateliers sur le lieu de travail, par exemple dans des fonderies.

Ces séminaires abordent notamment la prévention des incendies, la protection contre le bruit, la mesure des toxiques, la manipulation des produits chimiques, les premiers secours ou l'utilisation d'équipements de protection individuelle.

Renforcement de la réglementation en Suisse

De son côté, la Suisse renforce ses réglementations en matière de santé et de sécurité au travail. La Loi sur le travail est révisée pour inclure des dispositions spécifiques garantissant un environnement de travail sécurisé. Mout directives voient le jour relatives à l'utilisation de machines, d'appareils et de produits chimiques, dont celle intitulée « Amiante floquée ».

Constitution de réseaux en Suisse et à l'étranger

Afin de représenter et de défendre les intérêts de ses membres face au législateur et aux organes d'exécution des mesures de sécurité, l'association intègre plusieurs commissions spécialisées et d'experts, notamment au sein de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST), créée en 1983, et de la SUVA. Elle tissera d'excellentes relations avec cette dernière, un membre de la SUVA étant toujours représenté au sein de son comité. La volonté de développer des relations à l'international se concrétise en 1987, année lors de laquelle trois membres du comité se rendent à Vienne pour une prise de contact et des échanges de vue avec des responsables de la sécurité au travail allemands et autrichiens.

Ancrage dans la loi de l'obligation de faire appel à des spécialistes MSST

Entrée en vigueur en 1996, la directive MSST concrétise l'obligation qui incombe à l'employeur de faire appel à des spécialistes de la sécurité au travail. Les employeurs ont désormais l'obligation d'organiser la prévention des risques professionnels, notamment en faisant appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité (MSST). La détermination des dangers est l'un des fondements de la méthode SSST. Or c'est malheureusement dans ce domaine que le bât blesse souvent en Suisse. La proportion des entreprises suisses qui effectuent une détermination des dangers (39 %) est moitié moins importante qu'en Europe, comme l'a clairement montré une enquête européenne de 2019 (étude ESENER).

Malgré cela, l'une des principales contributions de la directive MSST a été de promouvoir une approche holistique de la sécurité au travail. Elle a encouragé les entreprises à adopter une gestion des risques systématique qui prend en considération les machines utilisées, les substances dangereuses manipulées et les aspects organisationnels du travail. Cette approche intégrée a permis de mieux anticiper et gérer les dangers potentiels sur le lieu de travail.

Vers la fin des années 90, le nombre de membres de la SSST stagne et le comité prend alors conscience de la nécessité de donner une nouvelle impulsion à l'association et de renforcer sa gouvernance.



Demi-journée de formation et 39^e assemblée générale de la SSST du 28 mars 2023, à Bienne.

2000-2010

AFFIRMER LES VALEURS FONDATRICES ET DÉVELOPPER LA FORMATION CONTINUE

Avec l'ouverture de la Suisse aux marchés internationaux, les années 2000 voient une intégration plus étroite des principes de l'Union européenne en matière de santé et de sécurité au travail. Des directives de l'UE sont adoptées pour aligner la législation suisse sur les normes européennes, renforçant ainsi la coopération transfrontalière en matière de sécurité, encourageant notamment une approche systématique de la sécurité au travail.

En mars 2000, le Dr Giorgio Brighenti succède à Eric Adam à la présidence de la SSST. Cet ingénieur chimiste en sécurité au travail remotive ses troupes et prend rapidement plusieurs mesures visant à accroître la visibilité de l'association: nouveau logo, création d'un site internet et publication d'une brochure institutionnelle. Tessinois d'origine, il encouragera une plus grande participation et une meilleure représentation des latins au sein de la SSST.

Mise en place des premières formations certifiantes en Suisse

A ce moment, la formation incombe à la CFST qui forme des chargés de sécurité et des ingénieurs sécurité, sur la base de cursus d'une année. Ces formations certifiantes, qui débouchent sur l'obtention de certificats fédéraux, remportent rapidement un vif succès et une bonne partie de ces nouveaux professionnels rejoignent la SSST qui passe le cap des 500 membres en 2003. A partir de 2001, suite à un « coup de gueule » du président du conseil d'administration de la SUVA, le Tessinois Luigi Generali, ces formations sont désormais dispensées en Suisse italienne et couvrent enfin les trois principales langues et régions du pays.

Première liste de spécialistes MSST

Dans ce contexte, la SSST peut se concentrer sur la formation continue. Pour la première fois en 2003, l'assemblée générale, qui a lieu à Olten, est précédée d'une demi-journée de formation, avec des séminaires et conférences en trois langues. Les différentes régions linguistiques sont désormais réunies en un seul lieu, contribuant à resserrer les liens entre les membres.

Cette même année, la SSST élabore un Règlement sur la formation continue des ingénieurs et des chargés de sécurité pour le maintien de l'inscription dans le registre MSST. Les spécialistes SSST doivent désormais justifier d'un certain nombre d'unités de formation continue et en apporter la preuve. Une directive précise la reconnaissance comme formation continue des activités des groupes d'échange et d'expérience et des associations de spécialistes MSST. La SSST est également la première association à tenir à jour une liste de spécialistes STPS justifiant de l'état de formation de ses membres. Elle s'occupe également de la validation et du contrôle des formations suivies, une tâche qui lui sera légalement reconnue en 2022, avec la dernière révision de la directive MSST.

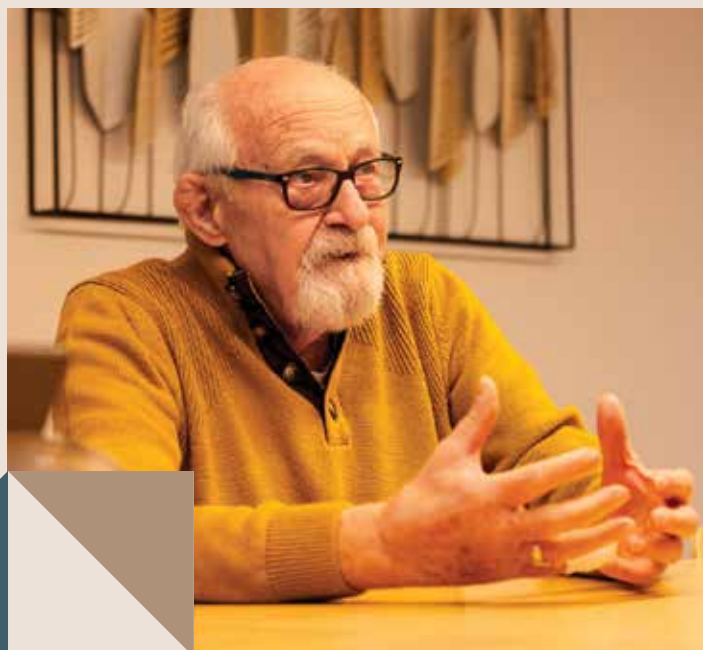


Démontrer l'intérêt économique de la sécurité au travail

Début 2007, la directive MSST révisée apporte des simplifications bienvenues pour les petites et très petites entreprises ainsi que pour les entreprises ne présentant pas de risques particuliers. L'intérêt économique de la sécurité au travail et de la protection de la santé est mis en évidence. Pour les PME, les solutions MSST dites « de branche » constituent à n'en point douter la voie royale de la sécurité au travail.

Durant cette période, la structure de la SSST demeure très légère, avec une secrétaire à temps partiel et plusieurs membres du comité qui remplissent leurs tâches avec l'appui de leur propre organisation.

En 2006, Peter Schlatter succède à Giorgio Brighenti et poursuit sur la lancée de son prédécesseur. Le secrétariat, qui déménage à Spiez, se professionnalise et devient permanent.



2010-2020

ACCENT SUR LA PRÉVENTION ET UNE MEILLEURE PROTECTION DES TRAVAILLEURS

En 2010, Martin Häfliger succède à Peter Schlatter, décédé bien trop tôt. Cet ingénieur de sécurité et chimiste, responsable de la sécurité, de la santé et de l'environnement au travail chez SR Technics, va poursuivre le développement de l'association qui passe le cap des 1000 membres en 2011 pour atteindre les 1500 en 2019. On lui doit notamment la mise en place d'un atelier stratégique annuel, qui perdure aujourd'hui, le renforcement des prestations aux membres, notamment l'offre de formation continue, la collaboration à la conception de l'association faitière suissepro, l'intensification des relations avec la SUVA et le SECO ainsi que le développement de contacts à l'international.

Le regard sur les spécialistes MSST doit changer

Pour Martin Häfliger, « *les membres de la SSST se considèrent trop souvent comme des combattants solitaires dans leur entreprise. Pour le personnel, ils sont responsables du durcissement des directives et des processus, et pour la direction, source de dépenses. L'un des enjeux est de changer cette façon de penser et de faire en sorte que leur engagement professionnel pour prévenir la souffrance, la douleur et les coûts inutiles soit mieux reconnu et soutenu.* » Pour cela, les spécialistes doivent être davantage soutenus dans leur fonction et leur rôle dans l'entreprise car ils jouent un rôle clé dans la diffusion des campagnes de prévention et leur mise en œuvre dans les entreprises. La participation aux journées de formation de la SSST les aide à maintenir à jour leur expertise technique et contribue à la formation continue prévue par la loi.

Promouvoir une culture de la prévention dans les entreprises

En 2015, la révision de la loi sur l'assurance-accidents (LAA) a un impact significatif sur la sécurité au travail, en mettant notamment l'accent sur la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et encourage les employeurs à mettre en place des mesures préventives plus efficaces et à promouvoir une culture de sécurité au sein des entreprises. Des mesures encouragent la participation active des employeurs à des programmes de prévention. La révision permet également d'aligner la législation suisse sur l'assurance-accidents avec les normes internationales en matière de sécurité au travail.

« Le regard sur les spécialistes MSST doit changer »

DEPUIS 2020

RENFORCER LA VISIBILITÉ DE LA SSST ET ASSURER LA PÉRENNITÉ DU SYSTÈME DE MILICE

Membre du comité depuis 2015 puis coprésident en 2021 avec Gianfranco Rusca, le Fribourgeois Christian Wyssmüller accède à la présidence en 2022. Titulaire d'un master en management et marketing des services, il est aujourd'hui responsable des relations avec les entreprises pour la Suisse romande et le Tessin d'une organisation active dans la prévention des accidents, mais exerce son activité durant son temps libre.

Très attaché au plurilinguisme, le jeune président s'attaque au renforcement de la gouvernance de l'association en la dotant d'un secrétariat permanent assuré par la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg. Le comité n'hésite pas à faire appel à des compétences externes, juridiques ou en matière de communication, pour apporter davantage de professionnalisme.

Le comité a notamment organisé les activités avec des commissions de travail avant de s'atteler à l'optimisation de ses processus de reconnaissance de la formation continue, en digitalisant l'accès au registre MSST. Il étend également son réseau international aux pays francophones, tout en renforçant les liens avec les associations et partenaires locaux. En matière de prestations aux membres, ceux-ci bénéficient désormais d'une offre de protection juridique.

Se faire davantage entendre à Berne

Cette dynamique nouvelle s'accompagne d'un renforcement de la communication et de la visibilité de l'association, notamment sur les réseaux sociaux et dans les médias. Au plan politique, la SSST adhère à l'Inter-groupe parlementaire fédéral « Travail » réunissant plus de 90 parlementaires fédéraux. Elle sera ainsi en mesure de mieux faire entendre sa voix lors de l'élaboration de nouvelles lois et réglementations.

Le soutien de la SSST au système de milice

L'année 2023 est marquée par le lancement d'une campagne nationale sous la forme d'une Déclaration publique de soutien au système de milice. Ce modèle de partenariat social fait incontestablement partie de l'ADN de la Suisse et a contribué à sa prospérité. Il est à l'origine de la création de la SSST par une poignée de spécialistes qui ont choisi de s'engager pour une meilleure protection des travailleurs. Aujourd'hui la fragilisation du système de milice est un vrai problème et il est de plus en plus difficile pour des associations comme la SSST de trouver des bonnes volontés qui ont le temps et la liberté de s'engager au sein des différents comités. A ce jour, 31 entreprises et associations patronales et syndicales ont déjà signé la Déclaration de soutien et s'engagent à mettre en place des conditions de travail favorables à des activités de miliciens. La SSST se réjouit également du dépôt par le conseiller national Jean Tschopp d'un postulat demandant au Conseil fédéral d'examiner l'opportunité de mesures incitatives et facilitatrices permettant aux salariés de s'engager pour la collectivité afin de renforcer notre système de milice.

LA SSST EN 2024

RÉUNIR, REPRÉSENTER ET DÉFENDRE LES SPÉCIALISTES DE LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La Société suisse de sécurité au travail réunit des spécialistes qui s'occupent, dans le cadre de leurs activités professionnelles, de promouvoir la sécurité et la protection de la santé à la place de travail. Elle favorise les échanges d'expériences et de connaissances entre les membres. La SSST leur propose une large offre de services (conseils, soutien, protection juridique, journées de formation continue, groupes d'échanges d'expériences, registre central MSST, etc.).

Elle contribue à valoriser le travail de ses membres auprès de la population et des entreprises et collabore étroitement avec les autorités politiques à l'élaboration de lois et de réglementations visant à renforcer la sécurité sur le lieu de travail. Elle œuvre à la promotion du système de milice qui joue un rôle essentiel dans la diffusion d'une véritable culture de la prévention dans la population.

Devenue la plus importante des huit organisations affiliées à Suissepro (association faîtière des sociétés pour la protection de la santé et pour la sécurité au travail), la SSST réunit aujourd'hui plus de 1800 membres.

MISSIONS

Promotion de la sécurité

La SSST vise à promouvoir la sécurité dans tous les domaines de la vie, mais en particulier sur le lieu de travail. Pour cela, elle veille à ce que les membres puissent remplir leurs tâches dans les meilleures conditions possibles et encourage la reconnaissance de leur activité auprès du public, de l'industrie et de l'artisanat.

Formation continue

Elle organise chaque année des journées de formation continue, soutient des programmes de formation et de perfectionnement liés à la sécurité au travail et tient un registre des spécialistes de la sécurité au travail. La SSST assure également le contrôle du statut de formation continue des personnes inscrites.

Défense des intérêts des membres

La SSST joue également un rôle politique pour représenter et défendre les intérêts de ses membres face au législateur et aux organes d'exécution de la sécurité au travail. Elle entretient des contacts réguliers avec des spécialistes STPS de plusieurs pays européens.

Soutien du système de milice

Elle soutient activement la défense du système de milice en Suisse et collabore avec des organismes et entreprises publics et privés afin d'offrir des conditions de travail qui permettent aux spécialistes de la sécurité de s'engager en tant que miliciens dans des activités de prévention dans la société civile.



PRESTATIONS AUX MEMBRES

- Inscription gratuite au registre SSST et publication du registre sur Internet
- Journées de formation et de colloques sur des thèmes d'actualité dispensées dans les trois régions linguistiques
- Tarifs réduits pour les journées de formation continue de la SSST
- Contrôle gratuit de la formation continue
- Protection juridique dans le cadre de l'exercice de leur profession
- Discussions et solutions de problèmes de sécurité dans des groupes d'échanges d'expériences
- Défense des intérêts des membres face au législateur et aux organes d'exécution de la sécurité au travail

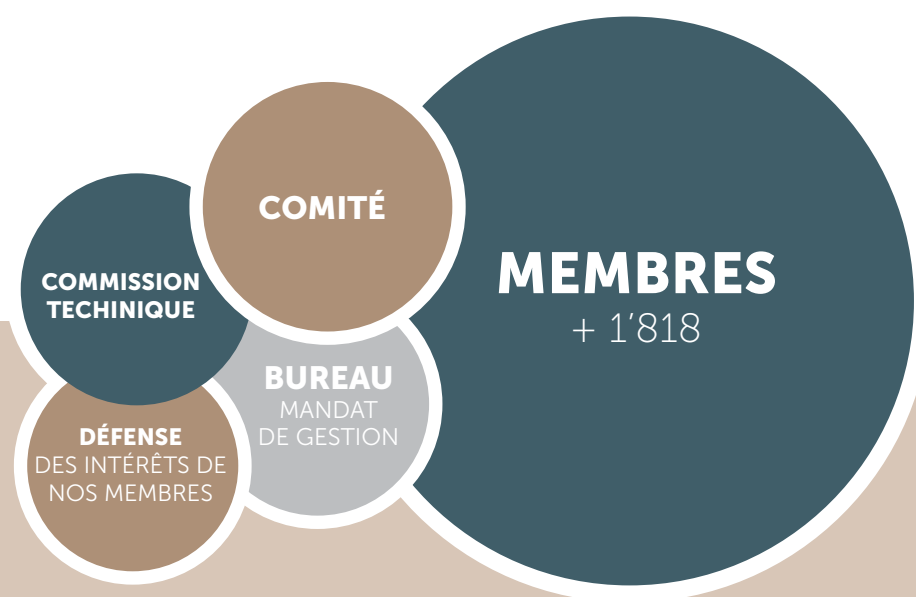
ENGAGEMENTS ET REPRÉSENTATIONS

Les membres du comité représentent la SSST de manière directe ou indirecte, au sein de différents organismes, en suisse et à l'étranger :

- Conférence des présidents suissepro et participation aux entretiens annuels avec le SECO, la SUVA et la CFST
- Différentes commissions spécialisées de la CFST et Groupe technique de l'action prioritaire pour les produits chimiques (SECO)
- Convention latine STPS regroupant les sept cantons latins
- Intergroupe parlementaire « Travail »
- Commission d'assurance qualité de l'Association pour la formation professionnelle supérieure STPS
- Rencontres internationales réunissant des associations professionnelles pour les spécialistes de sécurité au travail de langue allemande (DACHL), des pays francophones (Salon Preventica) et dans le cadre du Réseau européen d'organisations professionnelles de la sécurité et de la santé au travail

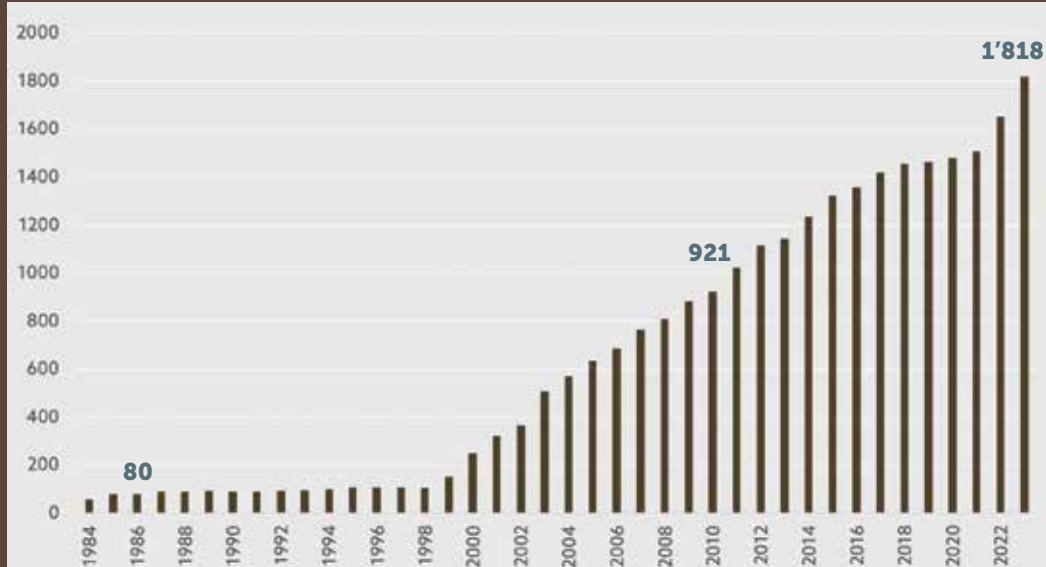
La SSST prend régulièrement position lors de procédures de consultation sur les lois, ordonnances, dispositions, directives et normes en rapport avec la STPS

ORGANIGRAMME

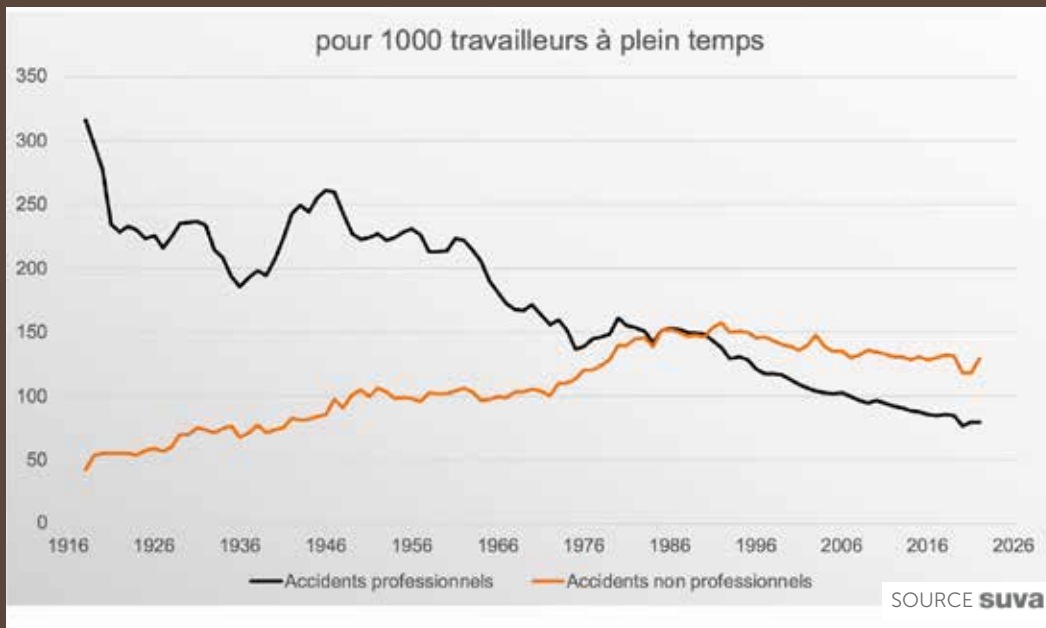


REPÈRES

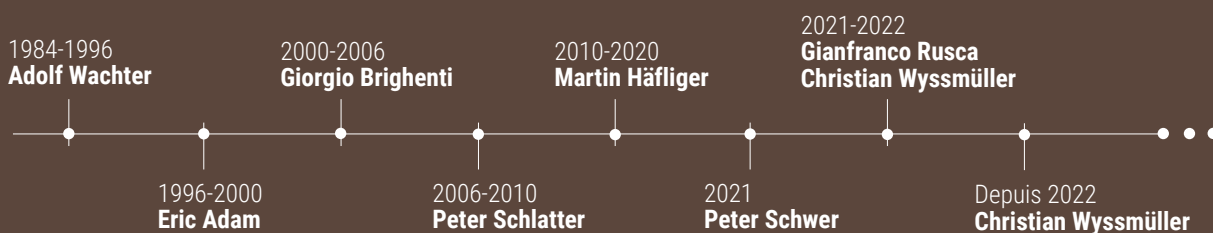
ÉTAT DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2023



ÉVOLUTION DES ACCIDENTS PROFESSIONNELS ET DE LOISIRS



PRÉSIDENTS



L'AVENIR

La forte augmentation du nombre de membres de la SSST au cours de ces dernières années - plus de 1800 spécialistes de la sécurité et la santé au travail lui accordent désormais leur confiance - est certes très réjouissant mais également synonyme de responsabilités: bien les représenter, les soutenir et leur offrir des prestations à la hauteur de leurs attentes.

Au cours de son histoire, la SSST a toujours pu compter sur l'engagement exceptionnel des membres de ses différents comités. Un engagement bénévole de moins en moins compatible avec les exigences des vies professionnelle et familiale actuelles, qui démontre les limites du système de milice auquel la SSST demeure très attachée. Il convient dès lors d'optimiser son organisation et de trouver de nouvelles ressources.

Dans cette perspective, le comité s'est adjoint les conseils de plusieurs spécialistes afin de mener une réflexion en profondeur sur son fonctionnement et sa gouvernance autour de trois axes stratégiques:

- **Gouvernance**
- **Aspects juridiques et politiques**
- **Marketing et communication**

A l'avenir, la SSST continuera à se focaliser sur son cœur de métier: la défense des intérêts des membres et le contrôle des formations continues.

Pour y parvenir, la SSST souhaite renforcer sa participation au processus d'élaboration de nouvelles lois et règlements et faire entendre ses besoins et les préoccupations de ses membres. Elle a notamment rejoint une sous-commission parlementaire et consolidé ses relations avec ses partenaires institutionnels et sociaux.

En ce qui concerne l'optimisation des processus de reconnaissance des formations continues, la digitalisation et l'automatisation du Registre MSST représentent une première étape indispensable qui facilite le téléchargement des attestations et donne aux spécialistes STPS une meilleure visibilité de leur statut de formation continue. La SSST entend bien ajouter une dimension nouvelle: l'exigence de qualité des formations suivies.

Le comité souhaite également placer son action sous un slogan qui exprime la finalité de son action, sa raison d'être: **Ensemble, pour un monde du travail plus sûr!**

Puissent ces quelques mots nous accompagner dans le futur. Avec la même conviction que nos fondateurs, le même engagement et la volonté de ne jamais brûler les étapes et de faire au mieux dans la mesure des moyens à disposition.



**SSST
SGAS
SSSL**

**ENSEMBLE, POUR
UN MONDE DU TRAVAIL
PLUS SÛR !**



**SSST
SGAS
SSSL**

SOCIÉTÉ SUISSE DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL
SCHWEIZERISCHE GESELLSCHAFT FÜR ARBEITSSICHERHEIT
SOCIETÀ SVIZZERA DI SICUREZZA SUL LAVORO